

1034. On verra qu'il y avait 421 stations de phares, 522 phares, 22 sifflets de brume et 34 cornets de brume automatiques de plus qu'il n'y en avait en 1868, sans tenir compte du nombre des bouées-cloches, bouées et phares-balises qui ont été placés depuis.

Ces phares et autres stations sont tenus par 693 gardiens de phares, ingénieurs de sifflets de brume, d'assistants et d'équipage de stations de phares, et le service en dehors de ces stations est fait par 1,536 employés. Les feux, phares, balises, etc., étaient répartis de la manière suivante :—

1035. La division d'Ontario s'étendant de Montréal à Manitoba contenant 221 phares, y compris 2 dans le Manitoba, il y avait aussi 2 sifflets de brume, 6 cornets de brume automatiques, 3 cloches de brouillard, 4 bouées-cloches, 425 bouées et 20 balises. Les phares ont été approvisionnés par le vapeur *Acadia* nolisé pour ces fins.

1036. La division de Québec est considérable et importante ; elle comprend la rivière Richelieu et le lac Memphremagog, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, le détroit de Belle-Ile, la côte nord-ouest de Terre-Neuve et la côte du Labrador. Il y avait dans cette division 152 phares, 8 phares-flottants dont 3 sont munis de sifflets de brume à vapeur, 7 canons de brume, deux stations de bombes explosives, 116 bouées dont 10 à gaz, 59 balises et 10 canots de sauvetage pour servir dans les glaces. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Alert*.

1037. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante, elle comprend 177 phares de 190 feux, 1 phare-flottant, 16 sifflets de brume à vapeur, 17 signaux de brume à main, 2 cloches de brume, 1 station de bombe à signal, 14 bouées automatiques à signal, 10 bouées-cloches, 95 bouées de fer, 700 autres bouées, 8 balises fixes, 15 stations de canots de sauvetage, 3 établissements de secours et 4 stations à signaux. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Newfield*.

1038. Dans la division du Nouveau-Brunswick il y a 117 phares, 1 phare-flottant, 12 signaux à brume, à canon à signal, 4 bouées automatiques à signal, 3 bouées-cloches et 480 autres bouées. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Lansdowne*.

1039. La division de l'Île du Prince-Edouard possède 34 phares de 52 feux et un sifflet d'alarme, 2 bouées automatiques, 1 bouée-cloche. La goélette *Prince-Edouard*, construite pour ces fins, a porté les approvisionnements annuels.